

La population active culminerait autour de 2036 avant de diminuer

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 132 • Septembre 2024



En 2050, compte-tenu de la législation actuelle sur les retraites, la région compterait 2 319 000 personnes actives, soit en moyenne 1 150 actifs supplémentaires par an entre 2018 et 2050. Plus précisément, la population active augmenterait jusqu'en 2036, puis diminuerait. La prolongation des évolutions démographiques passées (fécondité, vieillissement, migrations résidentielles) entraînerait une perte de 4 350 personnes actives par an. Cette perte serait plus que compensée par un gain de 5 500 actifs dû à la hausse attendue des taux d'activité portée par les 55 ans ou plus. Le Var serait le département de la région avec la plus forte croissance. Les Hautes-Alpes verraient leur population active diminuer sur toute la période. Les zones d'emploi de Brignoles et d'Aix-en-Provence seraient les plus dynamiques de la région.

En partenariat avec :

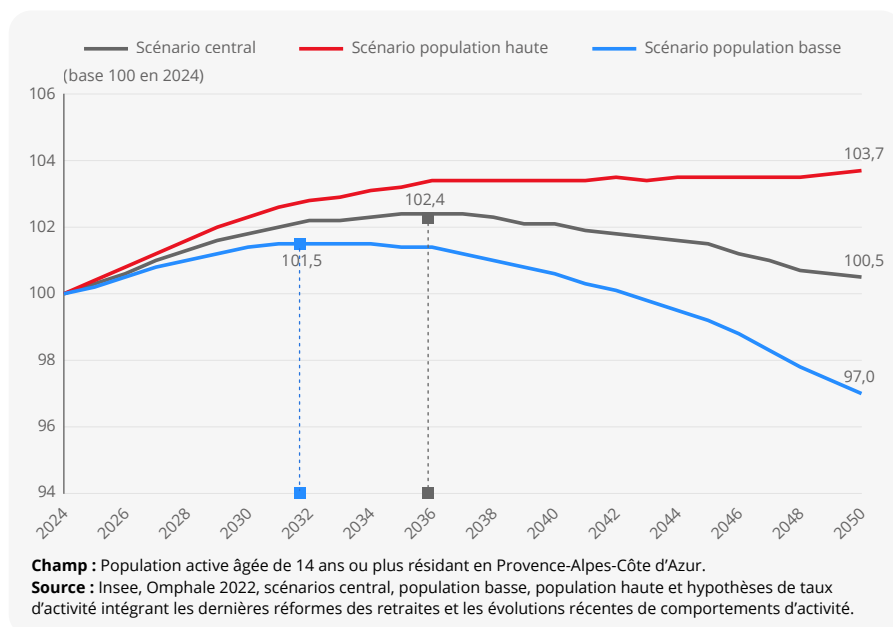


La **population active** comprend les actifs occupés ainsi que les chômeurs. Depuis 2003, les différentes réformes des retraites ont repoussé progressivement les âges légaux de départ à la retraite et allongé les durées de cotisation, avec des effets notables sur les comportements d'activité. Dans ce cadre, l'anticipation des tendances à l'œuvre au sein de la population active constitue un enjeu majeur pour les acteurs régionaux et territoriaux chargés de la mise en œuvre des politiques publiques liées au développement économique, à l'emploi et à la formation.

Faible hausse du nombre d'actifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2018 et 2050

Les projections de population active découlent d'hypothèses d'évolution de la population totale d'une part et de taux d'activité d'autre part. En croisant le scénario central de projection de

► 1. Évolution du nombre d'actifs selon les scénarios à l'horizon 2050



population [Argouarc'h, Monsef, 2022] et les hypothèses de taux d'activité intégrant à la fois les effets des dernières réformes des retraites et les évolutions récentes de comportements d'activité, la population active s'élèverait à 2 319 000 personnes en 2050 ► **méthode**. Cela représente un gain de 37 000 actifs sur la période 2018-2050, soit en moyenne 1 150 actifs

supplémentaires par an. Mais la population active n'augmenterait pas continûment sur la période. Elle serait en hausse jusqu'en 2036 puis diminuerait ► **figure 1**. Entre 2018 et 2036, à législation inchangée sur les retraites, la région gagnerait en moyenne 4 500 personnes actives par an, puis en perdrait 3 200 par an entre 2036 et 2050.

Par rapport à la période récente, la croissance de la population active ralentirait fortement. Selon le scénario central de projection, elle augmenterait très faiblement, de +0,05 % par an, contre +0,40 % par an entre 2008 et 2018. Sur la période 2018-2050, la croissance de la population active dans la région serait très légèrement supérieure à celle de l'Île-de-France et de France de province. Elle serait plus élevée que dans les régions du nord et de l'est de la France, qui perdraient des actifs. En revanche, elle serait bien plus faible que dans les régions voisines (Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes) ou sur le littoral atlantique (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne). Ces régions auraient en effet une évolution de la population totale plus favorable à l'horizon 2050 [Cazaubiel, El Guendouz, 2022]. En France métropolitaine, la croissance de la population active entre 2018 et 2050 (+1 % sur la période) resterait très inférieure à celle de la population des personnes de 65 ans ou plus (+42 %) : en 2018, 2,3 actifs sont présents sur le marché du travail pour une personne âgée de 65 ans ou plus. Ce ratio chuterait à 1,7 en 2050. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la population est structurellement plus âgée, ce ratio passerait de 2,0 actifs pour une personne âgée de 65 ans ou plus en 2018, à 1,5 en 2050.

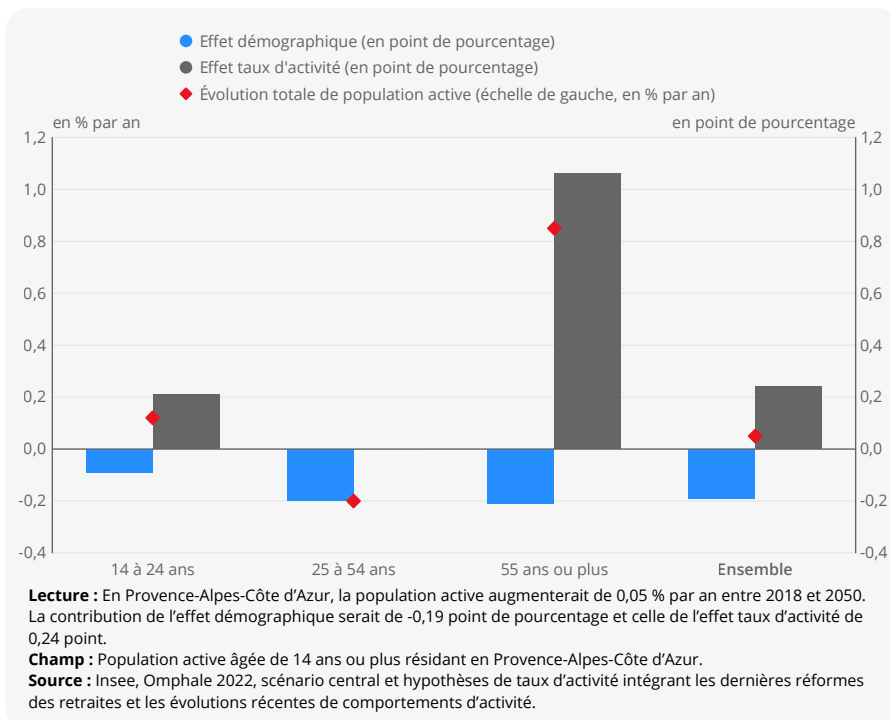
Les projections de population active sont très sensibles aux hypothèses formulées sur l'évolution de la population totale. Dans le scénario de population basse, la population active atteindrait son maximum plus tôt, vers 2032, pour ensuite diminuer jusqu'en 2050. Au total, dans ce scénario, la population active diminuerait sur la période de 1 400 personnes en moyenne par an. Dans le scénario de population haute, la population active augmenterait à l'inverse continûment sur l'ensemble de la période, soit une hausse moyenne de 3 600 personnes par an. Par ailleurs, ces trois projections s'effectuant à taux de chômage constant, elles n'intègrent pas d'**effet de flexion**. Une variation du taux de chômage à la hausse ou à la baisse peut conduire certaines personnes à se retirer du marché du travail ou à y revenir, affectant alors la population active totale.

L'effet démographique deviendrait négatif

Les évolutions de population active peuvent être décomposées en deux effets : un premier tenant compte des seules évolutions démographiques et un second lié à l'évolution du taux d'activité.

En projection, l'**effet démographique** engendrerait en Provence-Alpes-Côte d'Azur une perte de 139 400 personnes

► 2. Évolution totale de la population active et contribution des différents effets selon la tranche d'âge sur la période 2018-2050 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



► Encadré 1 – Des taux d'activité en forte hausse pour les 55 ans ou plus

Tenant compte des différentes réformes des retraites, les projections proposées reposent sur des hypothèses de hausse importante des taux d'activité pour les personnes actives âgées de 55 ans ou plus. Pour cette tranche d'âge, les taux d'activité étaient déjà en croissance significative sur la période récente : en France, le taux d'activité des 55-64 ans est passé de 41 % en 2008 à 58 % en 2018 puis à 62 % en 2023. Malgré cette hausse, les taux français restent bien inférieurs à ce qui est observé dans d'autres pays européens, notamment en Allemagne (76 % en 2023) ou en Suède (82 %).

Dans notre scénario central de projection, cette tendance à la hausse des taux d'activité par sexe et âge se poursuivrait. D'une part, l'arrivée aux âges actifs d'une plus grande proportion de personnes sortant de formations plus longues indique que les 43 annuités acquises lors de la vie active seraient atteintes plus tardivement que pour les générations précédentes. D'autre part, le recul de l'âge de la retraite entraînerait mécaniquement une hausse du taux d'activité comparé aux générations précédentes.

Dans le scénario retenu, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 59 ans progresserait ainsi de 4 points. Pour les personnes âgées de 60 à 64 ans – les plus directement touchées par le décalage de l'âge de départ à taux plein – le taux d'activité augmenterait de 35 points (s'établissant à 71 % en 2050). Au-delà de 65 ans, la hausse serait moindre : de 10 points pour les 65 à 69 ans et de 4 points pour les 70 ans ou plus.

Une partie de la hausse de la population active imputable aux changements de comportements d'activité viendrait également des plus jeunes. Les projections tiennent compte de la montée récente de l'apprentissage (hypothèse d'un recours constant à l'alternance sur la période 2023-2050). Ainsi, le taux d'activité serait un peu plus élevé qu'en 2018 pour les moins de 20 ans (+2 points) et pour les 20 à 24 ans (+3 points).

actives, soit en moyenne 4 350 personnes en moins par an entre 2018 et 2050. Sa contribution au taux de croissance annuel moyen de la population active serait ainsi négative : -0,2 point de pourcentage ► **figure 2**. Auparavant, entre 2008 et 2018, la croissance de la population active (+8 600 personnes par an) était essentiellement due à cet effet démographique.

L'effet démographique lui-même résulte d'un effet générations et d'un **effet migrations résidentielles**. Sur le marché du travail, les sorties liées aux fins d'activité

des générations du baby-boom seraient, d'ici 2050, plus importantes que les entrées de jeunes actifs issus de générations moins nombreuses. Ainsi, avec un taux d'activité constant et sans apport migratoire, la population active diminuerait plus fortement encore sur la période 2018-2050, de 10 800 personnes chaque année (soit une contribution de -0,5 point de pourcentage par an). Toutefois, cet effet très négatif serait partiellement compensé par l'effet des migrations résidentielles, qui continueraient à accroître la population active (+0,3 point de pourcentage par an).

L'effet démographique négatif serait compensé par l'effet positif de la hausse des taux d'activité qui engendrerait un gain de 176 400 actifs entre 2018 et 2050, soit +5 500 actifs par an. Entre 2008 et 2018, l'effet **taux d'activité** était quasi nul.

Une croissance de la population active portée par les 55 ans ou plus

Les évolutions de la population active par tranche d'âge seraient contrastées. Les différentes réformes des retraites engagées depuis 2003 ont eu des effets directs sur l'âge à partir duquel la population active se retire du marché du travail. Ainsi, lors de la période 2008-2018, la population active âgée de 55 ans ou plus a augmenté nettement (+4,1 % par an, contre +0,4 % par an tous âges confondus), l'effet du taux d'activité contribuant pour deux tiers à cette hausse.

Avec l'entrée en vigueur des réformes des retraites de 2014 et de 2023, l'âge d'ouverture des droits va progressivement reculer de 62 à 64 ans et la durée de cotisation sera allongée. Ces changements vont entraîner des modifications dans les comportements d'activité, en particulier pour les personnes âgées de 55 ans ou plus. La projection des taux d'activité à l'horizon 2050 suppose que les individus ajustent leur âge de liquidation de manière à atteindre une cible de départ à la retraite à taux plein. Le prolongement à la hausse des taux d'activité d'ici 2050 serait ainsi très marqué pour les seniors ► **encadré 1**.

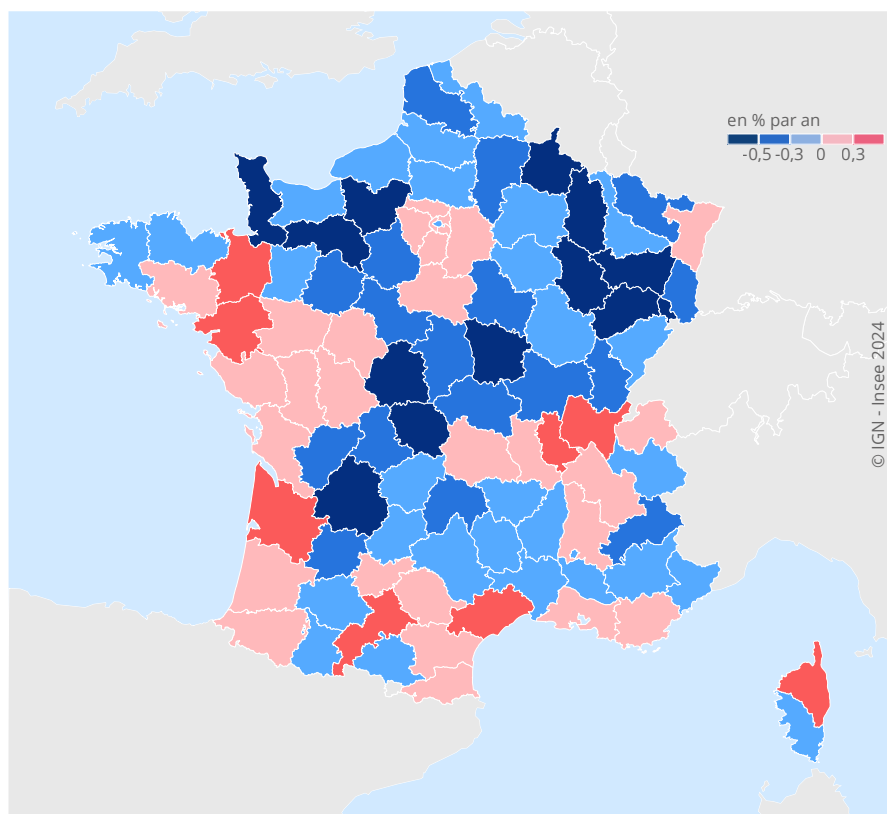
En projection, la contribution de l'effet taux d'activité serait entre quatre et cinq fois plus forte pour les 55 ans ou plus (+1,1 point par an) que pour l'ensemble de la population active. Toutefois, la population active âgée de 55 ans ou plus augmenterait nettement moins vite que précédemment (+0,9 % par an). En effet, comme pour toutes les tranches d'âge, l'effet démographique serait négatif pour les 55 ans ou plus entre 2018 et 2050 alors qu'il était très positif entre 2008 et 2018.

Les taux d'activité de la population active comprise entre 25 et 54 ans sont supposés stables dans l'exercice de projection ► **méthode**. Aussi, en raison d'un effet démographique négatif, la population active de cette tranche d'âge diminuerait de 0,2 % par an.

Enfin, pour les jeunes de moins de 25 ans, l'évolution de la population active serait positive : en moyenne, +0,1 % par an. L'effet taux d'activité contribuerait positivement (+0,2 point de pourcentage par an), porté notamment par l'augmentation récente de l'apprentissage chez les jeunes ► **méthode**.

Si par tranche d'âge les projections diffèrent significativement, les évolutions pour les hommes et les femmes seraient similaires.

► 3. Taux d'évolution annuel moyen de la population active selon le département entre 2018 et 2050



Lecture : La baisse de la population active dans le département des Alpes-de-Haute-Provence serait de 0,2 % en moyenne chaque année entre 2018 et 2050.

Champ : Population active âgée de 14 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, Omphale 2022, scénario central et hypothèses de taux d'activité intégrant les dernières réformes de retraite et les évolutions récentes de comportements d'activité.

► Encadré 2 – L'espace provençal serait le seul de la région à gagner des actifs entre 2018 et 2050

Le SRADET porte la stratégie d'aménagement du territoire régional à moyen et long terme (2030-2050). L'évolution de la population active varierait considérablement selon ses espaces, de -0,3 % par an dans l'espace alpin à +0,2 % par an dans l'espace provençal.

L'espace provençal, qui comprend notamment les communes de Marseille, Aix-en-Provence, Brignoles et Toulon, serait le seul à gagner des actifs entre 2018 et 2050 avec 65 400 actifs supplémentaires pour un gain de population totale de 154 800 personnes sur la période. Le nombre d'actifs serait quasi stable dans l'espace azuréen alors que cet espace gagnerait 31 700 personnes sur la période. Les espaces rhodanien et surtout alpin perdraient le plus d'actifs, respectivement 15 000 et 11 800 actifs en moins sur la période.

L'effet démographique serait négatif dans tous les espaces, variant de -0,6 point de pourcentage par an dans l'espace alpin à -0,1 point dans l'espace provençal. L'effet des migrations résidentielles serait important dans les espaces azuréen et provençal mais nul dans l'espace rhodanien.

Le Var, département le plus dynamique à l'horizon 2050

La croissance du nombre d'actifs à l'horizon 2050 de Provence-Alpes-Côte d'Azur serait très variable selon les espaces du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADET, ► **encadré 2**). Selon les départements, elle irait de -0,5 % par an dans les Hautes-Alpes à +0,2 % dans le Var ► **figure 3**.

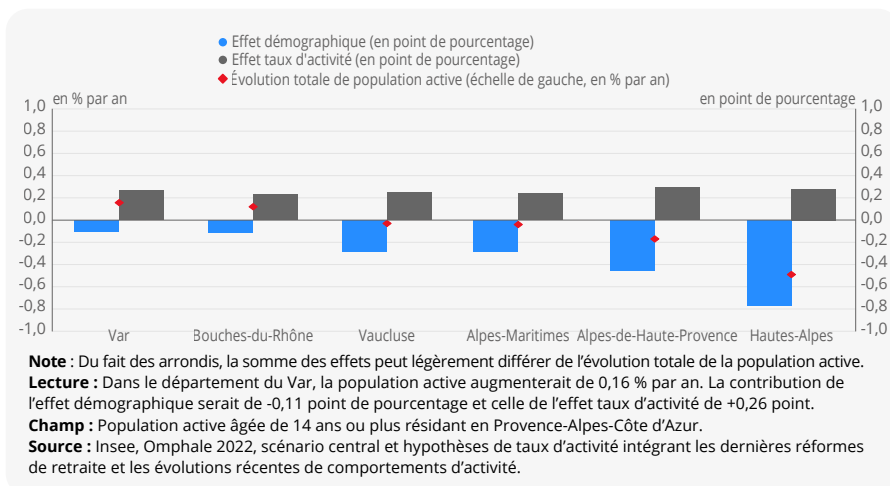
L'effet taux d'activité serait positif et semblable pour tous les départements tandis que l'effet démographique serait négatif, avec une ampleur plus ou moins

marquée ► **figure 4**. Cette contribution de l'effet démographique, qui va de -0,8 point dans les Hautes-Alpes à -0,1 point dans les Bouches-du-Rhône et le Var, dépend essentiellement des migrations résidentielles. En prolongeant les tendances passées, les arrivées d'actifs seraient bien plus nombreuses que les départs dans le Var (+0,5 point) tandis que l'apport migratoire serait quasi nul dans les Hautes-Alpes.

Le Var serait le département le plus dynamique de la région et sa croissance le situerait au 18^e rang des départements de France métropolitaine. Il gagnerait en moyenne, sur la période, 740 personnes

actives par an. La population active résidente dans le Var serait ainsi maximale vers 2037, soit un peu plus tardivement que dans la région, pour baisser ensuite. Hors choc localisé et spécifique (arrivée ou départ d'entreprises structurantes au niveau de la zone d'emploi, etc.), la croissance de la population active résidente serait la plus forte dans les zones d'emploi de Brignoles et de Draguignan (respectivement +0,6 % et +0,3 % par an). Celles de Toulon et de Fréjus resteraient bien orientées. La zone d'emploi de Sainte-Maxime serait la seule dans le Var à connaître une forte déprise (-0,7 % par an). Le département des Bouches-du-Rhône serait le 2^e en termes de croissance (+0,1 % par an), après le Var, et gagnerait en moyenne 1 100 actifs chaque année entre 2018 et 2050. Comme dans le Var, la population active y serait maximale vers 2037, pour diminuer ensuite. La zone d'emploi d'Aix-en-Provence resterait plus dynamique que celle de Marseille (respectivement +0,4 % et +0,2 % par an). La population active serait stable dans la zone d'emploi de Martigues-Salon tandis que celle d'Arles serait en déprise significative (-0,4 % par an). L'évolution de la population active serait légèrement négative en Vaucluse et dans les Alpes-Maritimes. La baisse serait un peu plus forte dans les Alpes-de-Haute-Provence. Dans ces trois départements,

► 4. Évolution totale de la population active et contribution des différents effets à l'évolution de la population active entre 2018 et 2050 par département



selon le scénario central, la population active maximale serait atteinte au début des années 2030, pour diminuer ensuite jusqu'à l'horizon 2050, avec des pertes moyennes sur la période de respectivement 75, 200 et 115 actifs par an. Les Hautes-Alpes se distinguent dans la région avec une perte de population active marquée (de 0,5 % par an, soit près de 300 personnes actives par an). Sa population active diminuerait continuellement entre 2018 et 2050. Ce département connaissant déjà le taux de chômage le plus bas de

la région (6,6 % en 2023), la question de l'adéquation entre le potentiel d'actifs et les besoins de main-d'œuvre à venir serait particulièrement prégnante. Les difficultés de recrutement présentes dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration et de la construction pourraient s'accroître.

Julie Argouarc'h, Anton Monsef (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Méthode

Les projections du nombre d'actifs combinent deux types de projections : la projection de la population totale par âge et sexe et la projection des taux d'activité des individus à partir de 14 ans, à âge et sexe donnés. Les projections de population sont issues de l'outil Omphale 2022 (Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves). Les hypothèses d'évolution des taux d'activité prennent notamment en compte la réforme des retraites de 2023. Les taux d'activité des 25-54 ans sont stabilisés en projection. Pour l'apprentissage, la hausse récente est prise en compte et l'hypothèse conventionnelle est de maintenir inchangée en projection la dernière valeur observée.

Les projections ne sont pas des prévisions et dépendent fortement des hypothèses. Cette étude exploite trois scénarios issus du modèle de projection de population Omphale 2022 : le scénario central et les scénarios de population haute et de population basse [Argouarc'h, Monsef, 2022]. Le scénario central prolonge les tendances récentes observées relatives à l'évolution de l'espérance de vie, de la fécondité et du solde migratoire avec l'étranger. Le scénario de population haute fait l'hypothèse d'une évolution plus favorable de l'espérance de vie, de la fécondité ainsi que du solde migratoire avec l'étranger, et inversement pour le scénario de population basse.

► Définitions

La **population active** au sens du recensement de la population comprend la population active occupée, c'est à dire les personnes qui déclarent exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel, à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi au sens du recensement.

L'**effet de flexion** est la variation du rapport entre la population en quête d'un emploi et la population en âge de travailler en fonction de la conjoncture. Un accroissement de 10 000 chômeurs entraînerait ainsi une baisse de 1 500 actifs [Passeron *et al.*, 2017].

L'**effet démographique** se définit comme la variation de la population active liée au renouvellement naturel des générations (qui se traduit par des entrées et des sorties de la vie active) mais aussi des mouvements de population entre les territoires, personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui la quittent (effet des **migrations résidentielles**).

L'**effet taux d'activité** mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

► Pour en savoir plus

- **Marais R., Novella S.**, « Une forte progression du taux d'emploi des seniors entre 2008 et 2019 », Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 127, avril 2024.
- **Fabre M., Olivia T., Rubin J.** « Une actualisation des projections de population active tenant compte de la réforme des retraites de 2023 - Emploi, chômage, revenus du travail », Insee Références, juin 2023.
- **Argouarc'h J., Monsef A.**, « La population croîtrait lentement pour atteindre un pic vers 2050 », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 84, novembre 2022.
- **Cazaubiel A., El Guendouz A.** « D'ici 2070, un tiers des régions perdraient des habitants », Insee Première n° 1930, novembre 2022.
- **Passeron V. et al.**, « Croissance solide - Éclairage - Nouvelles projections de population active et effets de flexion conjoncturelle d'activité », Note de conjoncture, juin 2017.

